



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 24 juin 2017

Présents : Alain Carton, Sylvie Verslype, Michel Métayer, Jean François Roux, Éric Le Rol, Véronique Houck, Philippe Blot

Absents représentés par pouvoir donné : Loriane Lebret, Ouahid Hamida, Stéphane Rommelaere

Absents excusés : Yann Serizel, Christian Bracq, Serge Weill, Boris Fleurquin, Fabrice Casier, Emmanuel Variniac, Alexandre Feryn, Eleuthère Moreau

Absents non excusés : Laetitia Duroyon, Sarah Swiercz

Ouverture de la réunion à 10 heures

1- Situation financière

Sylvie Verslype fait un point de la situation financière de la Ligue au 15 juin 2017.

Situation des engagements d'équipe saison 2016-2017

Seulement 20 clubs ont envoyé leur engagement de la Régionale à la Nationale.

Les chèques d'engagement ne seront encaissés que fin septembre.

Les poules de régionales ne sont pas encore complètes et seront communiquées vers le 15 juillet 2017.

Le club de Feignies n'est ni à jour de ses droits antérieurs, ni de la mise à jour des membres du bureau sur le site de la FFE.

Les pénalités sur les compétitions par équipe : l'Assemblée Générale de mars 2017 a statué en disant que les règlements doivent être appliqués. Il est nécessaire de renvoyer pour information à chaque club les modalités et le montant réclamé lors des forfaits.

Les Championnats jeunes : des clubs n'ont pas demandé l'aide financière pour les qualifiés, une relance est prévue.

Est-il possible d'aider les cadets juniors qui participent aux Championnats de France ?

Vote pour subventionner les 1ers cadets, cadettes, juniors, juniores de chaque zone, soit maximum 8 joueurs et qui sont champions de leur zone : 9 voix pour et 1 voix contre.

Convention du SPIP, budgétisée à hauteur de 1 200 €, pour des interventions à la Maison d'Arrêt d'Amiens. Des clubs seraient-ils intéressés par des interventions en Maison d'Arrêt dans d'autres lieux?

Les clubs qui ont des salariés peuvent bénéficier d'une réduction de charges en faisant une demande à l'URSSAF.

Le Championnat scolaire : 1 200 € versés aux Établissements qualifiés

La N3 jeunes : l'arbitrage sera indemnisé à hauteur de 50 € (pas prévu dans le budget).

Les formations d'arbitres AF4, AF3 et recyclages ont un coût actuel de 740 €.

La formation DAFPE, avec 6 stagiaires, s'est bien déroulée. Le coût est de 1 635 €.

Solde financier +43 038,74€, mais il reste toutes les factures à régler jusqu'à fin décembre 2017.

Des subventions CNDS et la réserve parlementaire sont en attente.

Versement de la 2^e tranche des licences aux CD JE programmé pour solder la part des licences de la saison (en date du 31 mai 2017).



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

2- Compétitions

La dernière assemblée générale nous a demandé de regarder l'incidence, si on revient à des poules de 8 équipes, pour la saison 2018-2019 ?

Au niveau financier, cela engendre une perte, étant donné qu'on est limité à 3 poules en N4.

La compétition interclubs par équipe est la seule compétition qui permet de jouer sans droits d'engagement pour les joueurs.

Un projet pour un passage à 8 clubs sur l'ensemble des niveaux de jeu sera présenté.

Ce point sera débattu lors de la prochaine AG.

La N4 restera ou passera-t-elle de 8 à 6 joueurs ? C'est un point à débattre au niveau des clubs sachant que les frais de déplacement sont les mêmes dans les deux cas (2 véhicules).

Une entente est possible et doit être renouvelée chaque année.

En ce qui concerne les homologations, priorité est donnée aux opens internationaux et par ordre d'ancienneté, et avec un minimum de distance de 2 heures de route, et 1 h 30 de route pour les rapides.

Il n'est pas envisageable que des tournois se déroulent à proximité le même jour.

Pour les compétitions jeunes, elles ne s'adressent pas au même public, et ne sont pas concernées.

Le Directeur des Homologations de la Ligue doit alerter les clubs en cas d'interférence et traite le problème suivant ces directives.

Réponse de la Ligue au mail du Président du Club de Saint Quentin sur le problème d'un tournoi organisé par le club de Bernot dans un café de Saint Quentin :

Ce tournoi est non homologué et se déroule dans un lieu privé, la fédération n'étant pas délégataire, la ligue ne peut intervenir.

La ligue rappelle que toute manifestation est utile au développement des Échecs mais qu'il est important de s'entraider entre clubs proches sans chercher à se concurrencer.

Les N3 jeunes se feront en deux zones géographiques. Les cadences sont harmonisées sur l'ensemble du territoire à 60 minutes +30 secondes pour les grands (pupilles et plus) soit 3 rondes par jour sur 3 jours sur la zone sud. La cadence est de 50 minutes +10 secondes pour les poussins et petits poussins et ils jouent deux rondes (une avec les blancs, l'autre avec les noirs) pendant que les grands jouent leur ronde.

Les ententes sont possibles entre deux clubs.

Les Championnats de France jeunes :

Il y a un décalage de résultat entre les jeunes de la zone nord et la zone sud de la ligue.

Phase départementale :

La cadence requise pour les qualifications départementales est de 30 minutes +10 secondes pour les petites catégories et de 50 minutes + 10 secondes pour pupilles et plus, en 7 rondes.

Phase ligue : du 3 au 6 janvier 2018, un appel est fait aux clubs pour accueillir la phase ligue nord et la phase ligue sud. Il y aura 8 joueurs qualifiés pour chaque catégorie et pour chacune des deux zones nord et sud. Les cadences sont celles du Championnat de France Jeune.

Coupe Loubatière :

Deux équipes, Marcq et Lys et THP, sont qualifiées pour la finale de la Coupe Loubatière, il est voté une subvention de 100 € pour chaque club, dès leur retour lorsqu'ils en feront la demande.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

3- Calendrier

Coupe Loubatière, le 1^{er} octobre 2017

Coupe de France et phase ligue du rapide féminin qualificatif pour le trophée Roza Lallemand le 15 octobre 2017

Coupe de la Parité, le 12 novembre 2017

Coupe 2 000 et N2F, le 11 février 2018

Rondes à 9H, 13 heures et 17 heures pour la coupe 2000, inchangé pour la N2 F

Championnats scolaires le 21 mars 2018 pour les collèges, et le 28 mars pour les écoles.

Appel à candidature est fait pour recevoir ces compétitions. Il faut un club pour chacune des deux zones : nord (départements 59 et 62) et sud (départements 02, 60 et 80)

Open Vétéran : Appel à candidature avec proposition des dates d'organisation

Les propositions d'organisation devront parvenir au secrétariat de la Ligue au plus tard pour le 15 juillet 2017 pour les compétitions se déroulant avant le 31 décembre de la même année et le 15 septembre 2017 pour les compétitions jusqu'au 30 juin 2018.

Formation continue des arbitres le 30 septembre 2017, La DRA a en charge l'organisation

AG de la Ligue à NOYON, le 17 mars 2018

Stage DAFPE 1 du 5 au 8 mai 2018.

La séance est close à 16 heures.

La secrétaire
Véronique Houck